

LISTE TARIFAIRE DU CANADA

Numéro	Désignation des articles	Colonne I		Colonne II
		Catégorie d'échelonnement	Taux de base	Taux de base
04.01	Lait et crème de lait, non concentrés ni additionnés de sucre ou d'autres édulcorants.			
0401.10.00	- D'une teneur en poids de matières grasses n'excédant pas 1 %	*	-	-
0401.20.00	- D'une teneur en poids de matières grasses excédant 1 % mais n'excédant pas 6 %	*	-	-
0401.30.00	- D'une teneur en poids de matières grasses excédant 6 %	*	-	-
04.02	Lait et crème de lait, concentrés ou additionnés de sucre ou d'autres édulcorants.			
0402.10.00	- En poudre, en granulés ou sous d'autres formes solides, d'une teneur en poids de matières grasses n'excédant pas 1,5 %	*	-	-
	- En poudre, en granulés ou sous d'autres formes solides, d'une teneur en poids de matières grasses excédant 1,5 % :			
0402.21	-- Sans addition de sucre ou d'autres édulcorants			
0402.21.10	--- Lait	*	-	-
0402.21.20	--- Crème	*	-	-
0402.29	-- Autres			
0402.29.10	--- Lait	*	-	-
0402.29.20	--- Crème	*	-	-
	- Autres :			
0402.91.00	-- Sans addition de sucre ou d'autres édulcorants	*	-	-
0402.99.00	-- Autres	*	-	-
04.03	Babeurre, lait et crème caillés, yoghourt, képhir et autres laits et crèmes fermentés ou acidifiés, même concentrés ou additionnés de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisés ou additionnés de fruits ou de cacao.			
0403.10.00	- Yoghourt	*	-	-
0403.90	- Autres			
0403.90.10	--- Babeurre en poudre	*	-	-
0403.90.90	--- Autres	*	-	-
04.04	Lactosérum, même concentré ou additionné de sucre ou d'autres édulcorants; produits consistant en composants naturels du lait, même additionnés de sucre ou d'autres édulcorants, non dénommés ni compris ailleurs.			